



# DES OISEAUX, DES LAGUNES ET DES HOMMES

## Mission d'échanges sur le suivi des oiseaux d'eau du Cap Bon (Tunisie) 30 janvier au 4 février 2012

Du 30 janvier au 4 février derniers, quelques jours à peine avant la grande vague de froid qui s'est abattue sur la Tunisie, une mission d'échange sur le recensement d'oiseaux aquatiques a pu se tenir dans le Cap Bon.

Cette mission s'inscrit dans le cadre de la convention de partenariat entre le Conservatoire du littoral et l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral Tunisien. Elle a rassemblé autour de ce thème la plupart des gardes et des gestionnaires des sites littoraux gérés par l'APAL dans la région du Cap Bon, le président de l'ASPEN, association locale dédiée à la conservation et l'ornithologie et le gestionnaire du site du Jaï-Bolmon, zone humide propriété du Conservatoire du littoral située dans le département des Bouches-du-Rhône.



Ces échanges se sont appuyés sur les observations effectuées durant cette période d'hivernage sur la lagune de Korba, site RAMSAR sur lequel on rencontre des effectifs importants de flamants roses, mais également des sarcelles marbrées et des éristatures à tête blanche. Cette espèce, très rare et très rarement observée dans cette lagune, était bien présente pour ce rendez-vous.

Les observations se sont poursuivies sur l'ensemble des zones humides situées sur le littoral de la péninsule ainsi que sur une retenue de barrage. Les discussions ont porté sur l'établissement de protocoles de suivi ornithologique qui pourront à l'avenir être mis en œuvre sans difficulté par les gestionnaires et les gardes et qui devront être rédigés très prochainement.

Les résultats des suivis effectués sur ces zones d'exception au plan ornithologique pourront à

l'avenir être valorisés aux niveaux national et international et mettre en exergue les valeurs naturels qu'ils véhiculent. Ces sites exemplaires, qui sont gérés depuis le début des années 2000 suite au projet MedWetCoast, témoignent des efforts effectués par l'APAL à ce jour pour pérenniser leur conservation tout en maintenant leur ouverture au public. Mais ils continuent à nécessiter une grande vigilance, tant au plan de la maîtrise en foncière que pour le maintien de la qualité de leurs eaux.

**Sami BEN HAJ**